



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9176^e séance

Lundi 31 octobre 2022, à 11 h 50

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Biang	(Gabon)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Nebenzia/M. Chumakov
	France	M. de Rivière
	Ghana	M ^{me} Hackman
	Inde	M. Ravindran
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Allemagne, Roumanie, Türkiye et Ukraine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M^{me} Rebeca Grynspan, Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Silvio Gonzato, Chef adjoint de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est offerte.

Au total, 38 pays ont acheté quelque neuf millions de tonnes de céréales à l'Ukraine dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Comme on le sait, toutes ces céréales n'ont pas été envoyées dans les pays qui en avaient le plus besoin, mais elles ont eu toutes une incidence humanitaire, notamment la réduction des prix et de l'instabilité du marché. Les exportations de céréales de l'Ukraine ne constituent pas une opération d'aide alimentaire, mais elles sont un facteur qui influe considérablement sur les prix, avec des retombées positives partout dans le monde. Le Secrétaire général est vivement préoccupé par de nouvelles allégations liées à la sécurité, et de nombreux États Membres craignent désormais que l'accord ne soit en danger. Par conséquent, c'est un privilège pour moi de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur cette question précise aujourd'hui.

Au cours du week-end, le Secrétaire général a appris de nos collègues russes leur intention de suspendre leur

participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et je suis sûr qu'ils vont nous en donner les raisons aujourd'hui. Il s'agirait en effet d'une atteinte grave à cette initiative, si cette décision visait de quelque manière que ce soit à obtenir un avantage opérationnel militaire. L'ONU a le privilège solennel d'aider les parties à mettre en œuvre cet accord unique en son genre. En sa qualité de secrétariat, l'ONU est prête à mener des enquêtes, en collaboration avec les États Membres parties à l'Initiative, sur tous les éléments de preuve qui seront présentés, si la demande lui en est faite.

Le Centre de coordination conjoint, qui rassemble des représentants des quatre signataires de l'Initiative, a établi et approuvé des processus pour de tels incidents et accidents. Lorsque le capitaine d'un navire a récemment signalé qu'il aurait vu une mine flottante, le Centre de coordination conjoint a décidé par consensus d'interrompre les opérations d'acheminement des céréales. Cela a permis à un remorqueur ukrainien, accompagné d'un navire de recherche et de sauvetage à distance, de fouiller cette zone. Il n'a rien trouvé, et le Centre de coordination conjoint a décidé d'autoriser la reprise des opérations d'expédition le lendemain. Il s'agit là d'un exemple du fonctionnement du Centre de coordination conjoint.

C'est pour cette raison que l'intention de la Russie de suspendre sa participation est préoccupante. Au sein du Centre de coordination conjoint, il existe un processus minutieux permettant de parvenir à un consensus sur les questions, petites et grandes, même lorsque la guerre bat son plein. Le Centre de coordination conjoint doit être, et est, absolument impartial. Le calme règne dans le couloir. Les navires ont pris la mer, les denrées alimentaires ont été expédiées, les prix ont baissé et l'espoir a été ravivé.

Je souhaite insister sur trois points relatifs au lien présumé entre l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et les attaques de Sébastopol et les dommages causés aux navires et infrastructures militaires russes.

Premièrement, soyons clairs : aucun navire, aéronef ni actif militaire appartenant à une quelconque partie n'est, ni n'a été, utilisé dans le cadre de l'Initiative. Cela n'est pas nécessaire. En fait, il leur est interdit de s'approcher à moins de 10 miles nautiques des cargos, selon les procédures adoptées de commun accord par toutes les parties.

Deuxièmement, le couloir en soi n'est rien d'autre que des lignes sur une carte. Lorsque les navires de l'Initiative ne se trouvent pas dans cette zone, ce couloir

n'a aucun statut particulier. Il ne sert pas de couverture ni de protection pour une action militaire offensive ou défensive. Ce n'est pas un bouclier ou une retraite. Ce n'est pas une zone interdite. Il faut tenir compte de ces éléments lorsqu'un navire traverse ces lignes en mer.

Troisièmement, s'agissant de la prétendue utilisation abusive des navires marchands dans le cadre de l'Initiative à des fins militaires, il n'y avait aucun navire dans ce couloir la nuit du 29 octobre, lorsque les attaques signalées ont eu lieu. Aucun navire n'a signalé d'incident au cours du week-end. C'est pourquoi nous sommes prêts à envisager de mener une enquête sur tous les éléments de preuve qui seront communiqués au Centre de coordination conjoint.

Toutes les parties ont décidé, au sein du Centre de coordination conjoint, que l'Initiative aurait un caractère entièrement civil. En lieu et place des escortes ou des patrouilles, comme certains l'avaient précédemment envisagé, la sécurité de la navigation est garantie par les engagements pris par l'Ukraine et la Fédération de Russie. Toutes deux se sont engagées à ne pas attaquer les navires et les installations portuaires connexes, en vertu du paragraphe C de l'accord signé le 22 juillet à Istanbul. Nous sommes prêts à discuter de toute préoccupation concernant l'Initiative et sa mise en œuvre. Nous continuons de compter sur la contribution essentielle de la Türkiye en tant que médiateur, facilitateur et hôte.

Les opérations du Centre de coordination conjointes sont transparentes, ou devrais-je dire plutôt dire qu'elle sont consignées dans une base de données publique. Les itinéraires des navires destinés au transport de céréales dans le cadre de l'Initiative peuvent être suivis en temps réel sur des sites Web publics. Toutes les parties possèdent les mêmes informations sur les navires, les cargaisons, les inspections et les destinations. Les données relatives aux 9,5 millions de tonnes de cargaisons expédiées à ce jour ont été consultées plus de 70 000 fois sur le site Web de l'ONU.

Des inspections conjointes rigoureuses, menées notamment par les inspecteurs russes et toutes les parties à l'Initiative, ont passé au peigne fin les cales de stockage, les salles des machines et les réservoirs des navires plus de 800 fois. Les recherches ont permis de relever nombre d'incohérences insignifiantes : des documents manquants, des sacs de riz retirés d'une cargaison précédente, le passeport d'un membre d'équipage qui a été mal enregistré. Plus sérieusement, les équipes du Centre de coordination conjoint s'efforcent de maintenir un équilibre entre sécurité et rigueur lors de l'inspection de cargaisons qui ont été désinfectées avec un insecticide toxique. Le Centre

conjoint de coordination a enregistré quelque 60 écarts de navigation par rapport aux couloirs convenus en plus de 820 traversées effectuées dans le cadre de l'Initiative. Dans une centaine de cas, quand des problèmes ont été signalés, le processus géré par le Centre a permis une prise en charge complète et exhaustive. Les mesures correctives ont été approuvées par consensus. Il ne s'agit pas du mécanisme le plus commode qui soit pour des pays en guerre, mais jusqu'à présent il fonctionne, ce qui est vraiment à mettre au crédit des belligérants. Toutefois, dans les jours précédant la suspension de la participation russe, il est vrai que le processus commençait à être encombré, faute de capacités d'inspection suffisantes. De la nourriture pour des millions de personnes était bloquée dans un embouteillage sur le Bosphore, visible du ciel. Les capitaines des navires appelaient, désespérant d'être remontés dans la file. Par conséquent, nous avons perdu du temps, le secteur des transports maritimes a perdu de l'argent et nous avons retardé l'acheminement des denrées alimentaires. Nous devons revenir au *statu quo ante*, quand nous pouvions exporter ces millions de tonnes.

Je tiens à m'arrêter sur le fait que certains remettent en question l'intérêt de cet effort réellement extraordinaire. Ils disent que cela ne suffit pas, que la nourriture ne va pas où il faudrait et que ce ne sont pas les aliments voulus. Je vais être clair : quand les choses tournent mal, comme c'est le cas maintenant, nous voyons tous à quel point cet effort peut être bénéfique, et le bien qu'il fait. Nous insistons, depuis le début, sur le fait que les exportations en provenance de ces deux greniers du monde, l'Ukraine et la Russie, sont vitales. Nous avons besoin d'exportations sans entrave en provenance des deux pays. Bien sûr, M^{me} Grynspar l'exposera plus en détail au Conseil, mais je veux dire très clairement que nous espérons et attendons de tous les États Membres qu'ils appuient la mise en œuvre du mémorandum d'accord entre l'ONU et la Fédération de Russie, également signé le 22 juillet, pour faire en sorte que leurs propres exportations de denrées alimentaires et d'engrais arrivent rapidement sur les marchés mondiaux. Si nous ne pouvons pas sortir davantage d'engrais, nous risquons des pénuries encore plus graves l'an prochain. Pour moi, en tant que Coordonnateur des secours d'urgence, l'idée d'une faim encore plus marquée dans le monde l'an prochain est un cauchemar, qui nous guette.

Je me félicite particulièrement que la Russie et l'Ukraine se soient toutes deux engagées à faire don de denrées alimentaires au profit des opérations de secours humanitaires déployées dans les nations du monde les plus

durement touchées et les plus affamées. Il est encourageant que les deux camps soient conscients de la responsabilité particulière qu'ils ont en commun. Comme je ne doute pas que M^{me} Grynspan le présentera et l'expliquera bien mieux que moi, quand la Bourse de commerce de Chicago a ouvert aujourd'hui, les prix du blé ont bondi, du fait des événements récents. Or, chaque fraction d'un point de pourcentage pousse quelqu'un, quelque part, par-dessus la rambarde qui le sépare de l'extrême pauvreté. Les assureurs nous disent que le prix de leurs polices pourrait augmenter de 25 %, voire de 50 %, pour les transports maritimes traversant la mer Noire.

Nous trouvons vraiment matière à espérer dans l'assurance donnée par la Russie, qui n'est pas une simple nuance, mais un fait important, qu'elle ne se retire pas de l'Initiative, comme certains le prétendent, mais ne fait que suspendre provisoirement ses activités de mise en œuvre de l'Initiative. La Fédération de Russie a déployé une équipe hautement spécialisée au Centre conjoint de coordination, pour sa mise en œuvre, et cette équipe est toujours là. Nous sommes impatients d'accueillir à nouveau la Russie dès que possible, pour la voir participer pleinement et activement à la réalisation des objectifs auxquels nous avons tous adhéré et souscrit. Nous avons eu maintes discussions, et l'ONU est prête à répondre aux préoccupations et à écouter les suggestions de tous les camps, alors que nous approchons de la date de prorogation des 120 jours, le 19 novembre, moment où l'Initiative pourra être renouvelée, si nul ne s'y oppose.

Aujourd'hui, des mesures d'urgence ont été prises pour libérer une partie de la cargaison bloquée dans les ports ukrainiens et inspecter certains des quelque 100 navires qui sont en attente alignés les uns derrière les autres et prêts à partir. Nous devons continuer d'honorer nos engagements et d'agir de concert, comme avant. D'après ce que nous comprenons, l'Initiative et les engagements y afférents restent en vigueur même durant la suspension de la participation de la Russie. Aujourd'hui, 12 navires ont quitté les ports ukrainiens, et deux y sont arrivés pour charger des vivres. Tous ces navires ont été inspectés au préalable par l'ensemble des membres du Centre conjoint de coordination. Par exemple, un navire faisant cap au sud par le couloir, l'*IKARIA ANGEL*, transporte 30 000 tonnes de blé du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Éthiopie. Un autre, le *PANGEO*, a passé l'inspection et poursuit son voyage chargé de blé destiné au Yémen et à l'Afghanistan, tandis que le prochain navire du PAM est en route.

J'ai donc un message très simple. Maintenons la chaîne d'approvisionnement ouverte. Maintenons l'Initiative en fonctionnement. Aplanissons nos divergences à toute vitesse. L'Initiative est trop importante pour échouer.

Le Président : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Grynspan.

M^{me} Grynspan (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte de crise aiguë et prolongée. Conscient de la gravité de la situation, le Secrétaire général a créé le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, en mars, pour atténuer les répercussions de la guerre en Ukraine sur les pays en développement. Nos analyses initiales étaient alarmantes, et elles n'ont pas été démenties. Étant donné que la Russie et l'Ukraine sont deux greniers vitaux pour le monde, quand la guerre a commencé, les prix des produits de base qui étaient déjà à la hausse sont montés en flèche.

En mars, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a atteint son plus haut niveau historique. Le monde n'était pas en mesure d'absorber le choc. Les changements climatiques et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) avaient épuisé la capacité de la majeure partie du monde en développement d'encaisser de tels chocs externes. Il s'est produit une tempête parfaite, une crise en cascade qui a entraîné des inégalités en cascade. En conséquence, d'après nos estimations, plus de 1,6 milliard de personnes, dans plus de 90 pays, se sont retrouvées dans un état de vulnérabilité grave face à la hausse de la pauvreté, de la faim et de la dette. Ainsi a débuté une crise du coût de la vie d'ampleur mondiale. Immédiatement, le Secrétaire général s'est attaché à rompre le cercle vicieux de l'augmentation des prix et de l'inflation en s'attaquant à l'insécurité alimentaire, aspect le plus urgent de la crise. Comme M. Griffiths l'a expliqué très clairement, le plan du Secrétaire général passait par la mise en œuvre de deux initiatives en parallèle, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et un mémorandum d'accord sur la promotion de l'exportation sans entrave des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux. Comme nous le savons tous, avec la Türkiye, acteur clef dans cet effort, nous avons signé les deux accords à Istanbul le 22 juillet.

L'effet des deux accords s'est vite fait clairement sentir, avec des retombées massives en termes de bien-être à l'échelle mondiale. Les exportations de céréales en provenance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie ont nettement augmenté. Les exportations de blé de la Fédération de Russie ont triplé entre juillet et septembre, tandis

que les exportations de blé de l'Ukraine ont plus que quadruplé sur la même période, entraînant une diminution des prix alimentaires sur les marchés internationaux et permettant un meilleur accès des acteurs humanitaires aux denrées alimentaires. Plus des trois quarts de l'ensemble du maïs et du blé destiné à la consommation humaine sont allés au monde en développement, dont 20 % du blé aux pays les moins avancés. L'indice FAO des prix des produits alimentaires a baissé pendant six mois d'affilée, d'environ 16 %. Selon les modèles de la Banque mondiale, cette baisse pourrait avoir empêché plus de 100 millions de personnes de basculer dans la pauvreté. Cependant, nous sommes toujours en deçà des volumes vendus par l'Ukraine et la Russie pour la même période en 2021, et l'incertitude quant à la poursuite de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire provoque maintenant une nouvelle hausse des prix. Comme l'a dit M. Griffiths, les prix à terme du blé ont augmenté de plus de 6 % aujourd'hui même.

En outre, les prix des engrais sont encore deux fois et demie supérieurs à leurs niveaux de 2019, ce qui provoque une pénurie d'engrais et fait que les agriculteurs, en particulier les petits exploitants agricoles des pays en développement, n'ont plus les moyens de participer à la production. En Amérique du Nord, les engrais représentent moins de 10 % des coûts de production totaux, alors qu'en Afrique de l'Ouest, ils représentent 50 % de ces coûts.

L'International Fertilizer Association prévoit une baisse de 18 à 23 % de l'emploi des engrais en Afrique subsaharienne cette année. De ce fait, nous savons que la crise d'accessibilité financière d'aujourd'hui pourrait devenir la crise de disponibilité de demain, crise susceptible de prendre des proportions énormes et de toucher également d'autres aliments de base tels que le riz.

C'est pourquoi nous nous sommes concentrés, ces derniers jours, sur le règlement de la crise des engrais. Garantir l'accès des engrais de la Fédération de Russie aux principaux marchés en est un élément important. Nous avons consacré beaucoup d'efforts à la recherche de solutions aux difficultés auxquelles nous sommes toujours confrontés.

Ce que nous appelons l'effet dissuasif des sanctions sur le secteur privé, à savoir l'application trop drastique, les risques de réputation et l'évitement du marché, demeure un obstacle réel. Les coûts de transaction sur les primes d'assurance, les versements financiers, les frais d'expédition et les coûts de transport pour les exportations de denrées alimentaires et d'engrais russes sont très élevés, ce qui fait que les prix mondiaux des denrées alimentaires et des engrais restent élevés.

Certaines mesures particulières portent leurs fruits. Avec la participation directe du Programme alimentaire mondial, il est fait don des engrais actuellement stockés dans les ports et les entrepôts européens pour répondre aux besoins humanitaires en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Il est prévu que la première cargaison d'engrais parte pour l'Afrique au cours de la première semaine du mois de novembre.

En ce qui concerne les efforts déployés par l'ONU pour faciliter l'accès sans entrave aux denrées alimentaires et aux engrais en provenance de la Fédération de Russie, il y a des échanges très soutenus avec les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et d'autres pays et acteurs du secteur privé, qui apportent des précisions essentielles et publient des déclarations politiques de haut niveau. Nous nous félicitons de ces efforts.

Mais même avec des dérogations claires aux sanctions, beaucoup reste à faire, notamment pour mieux préciser quelles sont les dérogations visant les denrées alimentaires et les engrais au sein des différents régimes de sanctions, pour s'attaquer aux entraves indirectes au commerce des denrées alimentaires et des engrais et pour faire en sorte que le secteur privé soit davantage disposé à coopérer.

Nous exhortons toutes les parties à ne ménager aucun effort pour reprendre et étendre l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et mettre pleinement en œuvre les deux accords.

L'ONU est pleinement mobilisée et n'épargnera aucun effort pour continuer à travailler avec toutes les parties afin que nous atteignons cet objectif. Comme l'a dit le Secrétaire général dans sa déclaration de samedi, « nous ne sous-estimons pas les difficultés, mais nous savons que nous pouvons les surmonter ».

Le Président : Je remercie M^{me} Grynspan de son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Russie a demandé la tenue de la présente séance en raison des agissements de la partie ukrainienne en mer Noire, qui constituent une menace directe pour la paix et la sécurité internationales.

Samedi 29 octobre, vers 4 heures du matin, les forces armées ukrainiennes, sous le couvert du couloir humanitaire mis en place pour la mise en œuvre de

l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, ont lancé des frappes aériennes et maritimes massives contre les navires de la flotte russe de la mer Noire, à Sébastopol. Les attaques ont été commises à l'aide de neuf drones aériens et de sept engins sous-marins sans pilote, qui ont tous été détruits par notre marine. Les navires russes attaqués participaient à la sécurisation du couloir céréalier, utilisé pour l'exportation de produits agricoles depuis les ports ukrainiens.

Les experts russes ont découvert et récupéré les débris des engins sous-marins sans pilote et ont également procédé à une expertise des modules de navigation, de fabrication canadienne, qui étaient montés sur les engins. À partir des informations récupérées de la mémoire du récepteur de navigation, il a été établi que les engins sous-marins sans pilote avaient été lancés depuis la côte, dans les environs d'Odessa. Ils se sont ensuite déplacés le long de la zone de sécurité du couloir céréalier, avant de changer de trajectoire pour prendre la direction de Sébastopol, en Crimée russe. Dans le même temps, les coordonnées d'un des engins sous-marins sans pilote indiquent que son point de départ se situait dans la zone de sécurité maritime du couloir céréalier, en mer Noire, ce qui pourrait signifier que cet engin a pu être lancé depuis l'un des navires civils affrétés par Kiev ou ses parrains occidentaux pour exporter des produits agricoles depuis les ports maritimes ukrainiens.

Selon le Ministère russe de la défense, Kiev a préparé cette attaque terroriste, sous la supervision d'experts britanniques, qui étaient déployés dans le port d'Otchakov, dans la région de Nikolaïev, en Ukraine. Il convient également de noter que le drone de reconnaissance stratégique américain RQ-4 Global Hawk a été aperçu dans l'espace aérien de la mer Noire, au large des côtes de la Crimée, samedi dernier.

Cet acte subversif du régime de Kiev viole de manière flagrante l'accord signé à Istanbul le 22 juillet dernier et ferme fondamentalement la porte au volet humanitaire de cet accord. Il est désormais évident que la partie ukrainienne utilise le couloir céréalier de la mer Noire à des fins militaires et subversives.

En raison des agissements de Kiev, la partie russe ne peut garantir la sécurité des navires civils qui participent à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous ne savons pas quelles autres attaques terroristes Kiev prépare avec l'aide de ses parrains occidentaux. C'est pourquoi nous avons été contraints de suspendre la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire à partir du 29 octobre,

pour une durée indéterminée. Nos représentants au Centre de coordination conjoint à Istanbul ont reçu des instructions à cet effet.

Cependant, selon les informations qui nous parviennent, les travaux du Centre de coordination conjoint à Istanbul se poursuivent, même en l'absence des experts russes. Ainsi, les 30 et 31 octobre, des représentants de la Türkiye, de l'ONU et de l'Ukraine ont convenu du passage de 12 navires depuis des ports ukrainiens vers la Türkiye, de quatre navires depuis la Türkiye vers l'Ukraine et de 40 navires depuis la Türkiye vers la Méditerranée.

Nous considérons que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, sur laquelle la Russie, la Türkiye et l'Ukraine se sont mises d'accord le 22 juillet dernier, sous la supervision de l'ONU, ne doit pas être mise en œuvre sans la Russie ; par conséquent, nous ne considérons pas les décisions prises sans notre participation comme contraignantes.

Parallèlement, l'utilisation à mauvais escient des couloirs humanitaires que je viens de mentionner et le fait que la mer Noire reste une zone d'hostilités expliquent que nous ne pouvons pas permettre le passage sans entrave de navires sans les inspecter. Nous devons prendre nos propres mesures de contrôle à l'égard des transporteurs de cargaisons sèches que le Centre de coordination conjoint autorisera sans notre consentement. Nous fournirons prochainement plus de détails sur nos conclusions et nos approches concernant l'accord sur les céréales.

Les déclarations de nos collègues occidentaux, que nous avons entendues et que nous continuerons d'entendre aujourd'hui, selon lesquelles les mesures que nous avons prises constitueraient une menace pour la sécurité alimentaire, ne sont rien d'autre qu'une nouvelle tentative de rejeter la faute sur les autres afin de couvrir le régime de Kiev, dont les curateurs occidentaux pardonnent très volontiers les crimes. Il s'agit notamment du chantage nucléaire qui se manifeste par les frappes contre la centrale nucléaire de Zaporojie, les préparatifs d'actes de provocation au moyen de bombes sales, les attaques ciblées contre les infrastructures civiles, notamment le pont de Crimée, et la répression des civils dans les territoires sous son contrôle.

Comment peuvent-ils blanchir leurs protégés après que ceux-ci ont utilisé un couloir humanitaire bénéficiant de la protection de l'ONU pour mener leurs activités terroristes subversives ? Quelle propagande russe peuvent-ils invoquer ? Le fait est que ce sont les autorités de Kiev, et non la Russie, qui menacent le

fonctionnement du couloir humanitaire, tout en manifestant leur mépris total de tous les accords, y compris ceux conclus sous les auspices de l'ONU.

Depuis l'adoption de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, plus de 70 navires ont été arraisonnés, dont certains ont été mis hors service en raison de violations systématiques des règles de navigation dans le couloir céréalier et de tentatives de contrebande dans des containers secrets spécialement équipés. On discute ouvertement dans les médias sociaux ukrainiens des perspectives que l'Initiative a ouvertes pour la contrebande d'armes et de carburant en utilisant des navires qui retournent dans les ports ukrainiens via le couloir ouvert pour les céréales. Nous avons également été témoins de tentatives d'accélérer artificiellement le processus d'inspection des vraquiers dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Washington et Bruxelles accusent hypocritement la Russie de provoquer la faim dans le monde, mais ne mentionnent pas le fait que leurs sanctions bloquent non seulement l'exportation de produits agricoles russes, notamment 30 millions de tonnes de denrées alimentaires et 25 millions de tonnes d'engrais, mais également la fourniture, à titre gracieux, de 500 000 tonnes de céréales et de 286 tonnes d'engrais aux pays dans le besoin. Quant à nous, nous travaillons avec intégrité et honnêteté afin d'assurer l'exportation de denrées alimentaires ukrainiennes, qui sont expédiées à titre commercial et, plutôt que d'être envoyées aux pays dans le besoin comme l'avait promis le Secrétaire général, sont destinées à l'Union européenne et à d'autres pays développés. Grâce aux efforts cruciaux des experts russes, la quantité de marchandises transportées dans la mer Noire a atteint le niveau impressionnant d'environ un million de tonnes par semaine, alors que le processus en vue de l'adoption d'un mémorandum par la Russie et l'ONU afin de normaliser l'exportation de nos produits alimentaires est presque au point mort. Nous aurions dû nous attendre à cela de la part de nos partenaires occidentaux au sein du Conseil de sécurité, et nous rappelons que ce sont ces mêmes délégations qui n'ont pas permis l'adoption à la fin de juillet d'un document du Conseil de sécurité qui aurait salué les deux accords d'Istanbul, et qui ont tenté activement de supprimer du texte toute référence au rôle joué par la Russie à cet égard.

Nous sommes surpris que les responsables de l'ONU n'aient pas exprimé leur condamnation, ou même leur préoccupation, face aux attaques terroristes

commises sous le couvert du couloir humanitaire. Premièrement, le Secrétariat a promptement reclassifié l'accord sur les céréales d'un projet humanitaire à un projet commercial, et il ferme à présent les yeux sur le fait qu'il est utilisé à des fins militaires, sans parler de l'absence de résultats concrets sur la question des exportations de produits agricoles russes, qui occupent une place importante sur les marchés mondiaux et qui sont essentielles pour la sécurité alimentaire.

L'attentat terroriste commis samedi à Sébastopol, qui a eu des conséquences directes sur le couloir céréalier, avait pour but de compromettre l'accord céréalier. La partie ukrainienne a d'abord refusé de laisser les navires marchands quitter les ports que l'Ukraine elle-même avait minés et emprunter le couloir que nous avons ouvert, afin d'exercer une pression politique sur la Russie. L'Ukraine utilise désormais le couloir réservé aux céréales à des fins militaires.

Cette situation nous contraint à donner certaines précisions. Que veulent réellement les bénéficiaires de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire ? Si l'on veut garantir la sécurité alimentaire et venir en aide aux pays les plus pauvres, tout est en place. D'ici la fin de l'année, notre secteur agricole pourrait avoir exporté environ 30 millions de tonnes de céréales, principalement du blé, avec comme objectif de porter ce volume à 50 millions de tonnes, compte tenu de la récolte actuelle. Même dans le contexte d'un accord céréalier qui a mal tourné pour nous, nous avons expédié environ 10,5 tonnes de céréales, dont trois quarts de blé, vers les pays d'Asie et d'Afrique. Au cours des quatre prochains mois, la Russie est également prête à vendre ses céréales à des prix abordables, et à faire don de 500 000 tonnes de denrées alimentaires aux pays les plus pauvres, ainsi que de 300 000 tonnes d'engrais qui restent bloquées dans des ports européens.

Pendant, si l'objectif est de bloquer l'accès des denrées alimentaires russes aux marchés mondiaux et de laisser l'Ukraine utiliser l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire pour couvrir ses activités de contrebande et ses actes de sabotage et de terrorisme, la situation est très différente. Que l'on veuille bien choisir la voie de notre dialogue.

M. de Rivière (France) : Nous voilà à nouveau réunis à la demande de la Russie pour subir un nouvel épisode de sa campagne de désinformation. Une fois encore, nous regrettons qu'elle utilise le Conseil de sécurité comme une plateforme de propagande.

Les accusations portées par la Russie ce samedi 29 octobre contre le Royaume-Uni et l'Ukraine ne s'appuient sur aucune preuve tangible, elles sont dénuées de tout fondement. Elles constituent une nouvelle illustration de la stratégie russe visant à travestir la réalité et à multiplier les allégations outrancières, une stratégie soigneusement élaborée pour détourner l'attention de la communauté internationale d'un fait très simple : celui de la responsabilité unique et exclusive de la Russie dans la guerre d'agression qu'elle mène contre l'Ukraine.

Face à ces nouvelles allégations, personne ne doit être dupe de l'objectif de la Russie. Cela fait maintenant plusieurs semaines qu'elle cherche un prétexte pour se retirer de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous connaissons depuis samedi le prétexte qu'elle aura choisi d'inventer.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est un succès. Nous saluons l'investissement du Secrétaire général et la contribution de la Türkiye. Le Secrétaire général l'a rappelé dans sa déclaration de vendredi dernier : 9 millions de tonnes de céréales et d'autres produits alimentaires ont été exportées depuis le 22 juillet dernier par la voie maritime. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a confirmé que les prix du blé avaient baissé sous l'effet de la reprise des exportations. Tout doit être mis en œuvre pour que l'Initiative se poursuive.

Soyons clairs : les accords d'Istanbul produisent les effets attendus. En décidant de suspendre sa participation à la mise en œuvre de ces accords, la Russie choisit d'imposer l'insécurité alimentaire et la malnutrition au monde entier, et en particulier aux pays en développement qui dépendent fortement des exportations ukrainiennes. Elle a fait le choix délibéré de se servir de la faim comme d'un moyen de pression et d'une arme de guerre. Elle joue cyniquement avec le sort de millions de personnes qui seront affectées par les effets de la baisse des récoltes en 2023 et 2024.

Ce chantage doit cesser. Il est urgent que les exportations par la mer Noire se poursuivent. Nous appelons la Russie à revenir au respect des accords conclus le 22 juillet dernier. La France continuera d'appuyer les efforts du Secrétaire général en ce sens. Elle continuera de se mobiliser avec ses partenaires européens pour la mise en œuvre des voies de solidarité qui ont permis l'exportation de près de 14 millions de tonnes de céréales et autres produits alimentaires. Nous poursuivrons, avec nos partenaires, les efforts nécessaires pour nous assurer que les mensonges de la Russie ne puissent pas prospérer.

Je voudrais conclure en rappelant que la Russie ne pourra s'exonérer de sa responsabilité pour les crimes commis en Ukraine au cours des huit derniers mois, qui eux, pour le coup, sont largement et solidement documentés.

M. Ravindran (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, et la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Rebeca Grynspan, de leurs exposés sur l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et la coopération des parties ont offert une lueur d'espoir pour la paix en Ukraine. Les accords conclus grâce aux efforts du Secrétaire général avaient pour but de prévenir une crise alimentaire mondiale et de garantir la sécurité alimentaire. L'Initiative a permis d'exporter plus de 9 millions de tonnes de céréales et d'autres produits alimentaires en provenance d'Ukraine. Nous sommes certains que ces exportations ont contribué à faire baisser les prix du blé et d'autres produits de première nécessité, comme le montre la baisse de l'indice FAO des prix des produits alimentaires.

Nous pensons que la suspension de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire va probablement exacerber l'insécurité alimentaire et les problèmes d'approvisionnement en carburant et en engrais auxquels le monde est confronté, en particulier dans les pays du Sud. L'Inde appuie donc l'action menée par le Secrétaire général auprès des parties pour relancer et mettre pleinement en œuvre l'Initiative, notamment pour faciliter les exportations de denrées alimentaires et d'engrais depuis l'Ukraine et la Russie.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et sa mise en œuvre réussie au cours des quatre derniers mois confirment notre position de longue date selon laquelle la diplomatie et le dialogue sont la seule solution pour mettre fin à ce conflit qui se poursuit, et qui a entraîné de graves conséquences pour la région et au-delà. Nous continuons d'appuyer tous les efforts, y compris ceux déployés par le Secrétaire général, pour mettre fin au conflit.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'ordre mondial est ancré dans les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, le droit international et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspan de leurs exposés.

L'Irlande regrette profondément la décision de la Fédération de Russie de suspendre sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Cet accord est essentiel pour garantir l'exportation de céréales et d'engrais dont le monde a tant besoin pour faire face à la crise alimentaire mondiale, qui est exacerbée par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Comme l'a dit le Secrétaire général, l'accord est une lueur d'espoir dans un monde assombri par les crises mondiales. La poursuite de sa mise en œuvre est plus urgente que jamais.

En tournant le dos à l'accord, la Russie risque d'aggraver la situation de millions de personnes dans le monde, déjà menacées par la famine. Le fait que la Russie ait suspendu sa participation à l'approche de l'hiver est particulièrement cynique, puisque des millions de personnes risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Comme toujours, ce sont les plus vulnérables qui paieront le plus lourd tribut. Nous demandons instamment à la Russie de reconsidérer cette décision et de reprendre immédiatement sa participation à cette initiative vitale, afin que les denrées alimentaires puissent parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire doit continuer de jouer un rôle important pour atténuer l'insécurité alimentaire mondiale dans les mois à venir. Une action concertée est nécessaire pour garantir que les céréales stockées dans les silos ukrainiens puissent continuer d'être exportées via les ports de la mer Noire, puis vers les marchés, pour atteindre les populations qui en ont désespérément besoin dans des pays déjà dévastés par la faim, comme la Somalie, l'Éthiopie, le Yémen et le Liban.

L'Irlande appuie donc fermement la relance de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire le mois prochain. Nous exhortons toutes les parties à collaborer de bonne foi en vue du renouvellement de l'accord et ainsi, continuer à améliorer l'accès à l'alimentation pour des millions de personnes dans le monde.

À cette fin, l'Irlande appuie pleinement l'action menée par le Secrétaire général pour trouver une solution à cette crise des plus urgentes. Nous sommes convaincus que, comme elles l'ont fait lorsqu'elles ont conclu l'accord en juillet, les parties peuvent à nouveau se réunir dans un esprit de dialogue pour surmonter les obstacles restants et préserver cette initiative vitale.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Secrétaire générale Rebeca Grynspan de leurs exposés.

Nous regrettons l'annonce du retrait de la Fédération de Russie de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Le monde a faim. Cette décision rend la vie plus difficile pour des millions de personnes qui ne sont pas parties au conflit en Ukraine. Elle compromet la sécurité alimentaire mondiale, surtout dans les pays et régions les plus fragiles.

L'opérationnalisation de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est le fruit de la diplomatie humanitaire entre l'Ukraine et la Fédération de Russie, grâce aux bons offices du Secrétaire général et du Gouvernement turc. Nous ne saurions trop insister sur son importance pour le monde. Elle a permis d'exporter environ 9 millions de tonnes de céréales ukrainiennes. En partie grâce à son impact sur les marchés, l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a reculé à 136,3 points le mois dernier, un niveau considérablement inférieur au record de 159,7 points atteint en mars. Cet indice a atteint le niveau le plus bas depuis février, date du début du conflit en Ukraine. Ce même indice des prix des produits alimentaires montre que le coût des denrées alimentaires de base dans le monde a diminué d'environ 8,6 % en juillet, de près de 2 % en août et d'un peu plus de 1 % en septembre. Globalement, cela a contribué à améliorer l'accès mondial à l'alimentation, en particulier pour les plus vulnérables.

Compte tenu de cette tendance positive, nous ne pensons pas que l'attaque par drone signalée contre la flotte de la mer Noire à Sébastopol le 29 octobre soit susceptible de mettre en danger la sécurité alimentaire mondiale. Nous appelons donc à l'adoption de mesures immédiates en vue de déployer une mission d'établissement des faits et de vérification de l'ONU pour rendre compte de toute action armée ou de tout blocus lié à la guerre en Ukraine qui pourrait mettre en danger la sécurité alimentaire mondiale.

La semaine dernière, le 26 octobre, lors d'une séance d'information du Conseil de sécurité sur l'Article 100 de la Charte des Nations Unies, notre délégation a souligné la nécessité de respecter davantage les bons offices et les capacités d'établissement des faits du Secrétaire général (voir S/PV.9167). Le présent débat illustre de manière frappante la raison pour laquelle nos recommandations doivent être adoptées. Si l'on en croit ce qui s'est passé au cours des 10 derniers mois, des affirmations et des démentis concernant l'attaque par drone à Sébastopol seront présentés aux membres du Conseil. Il ne sera pas possible de vérifier ces affirmations, et les

perspectives d'une intervention du Conseil de sécurité seront donc limitées, voire inexistantes. Cela confirmera également une tendance regrettable où le Conseil est utilisé principalement comme une plateforme de propagande, et non comme une instance de délibération contribuant à l'exercice de son mandat de protection de la paix et de la sécurité internationales.

La résolution 46/59 de l'Assemblée générale de 1991 reconnaît que le Conseil de sécurité doit s'efforcer d'acquiescer une pleine connaissance de tous les faits pertinents pour s'acquiescer des fonctions relevant de son mandat. Elle reconnaît en outre les capacités du Secrétaire général en matière d'établissement des faits et lui demande de suivre régulièrement l'état de la paix et de la sécurité internationales en utilisant les moyens de collecte d'informations dont dispose le Secrétariat. Nous serions favorables à ce que le Secrétaire général crée une mission d'établissement des faits en ce qui concerne l'attaque par drone pour que le Conseil puisse mieux appréhender la situation.

L'une des raisons de l'insécurité alimentaire actuelle est la volatilité des frais d'assurance pour l'expédition des denrées alimentaires, qui est liée à la désinformation et à la mésinformation qui caractérisent la guerre. Une mission d'établissement des faits permettrait, à tout le moins, d'envoyer des signaux plus précis aux marchés alimentaires et financiers en ce qui concerne les menaces pesant sur l'expédition de denrées alimentaires en provenance d'Ukraine.

Enfin, nous proposons une nouvelle fois aux parties au conflit, à leurs alliés et à leurs partenaires de recourir aux bons offices du Secrétaire général à des fins de médiation et en vue du règlement du conflit en Ukraine, ainsi que pour la stabilisation de l'ordre de sécurité européen au sens large. En outre, nous réaffirmons l'attachement du Kenya aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et, à ce titre, notre respect pour la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspan de leurs exposés.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire revêt une importance vitale pour la sécurité alimentaire mondiale. L'ONU estime qu'elle a indirectement empêché 100 millions de personnes de tomber dans l'extrême pauvreté. Plus de 60 % du blé exporté dans le cadre de cet accord a été livré à des pays à revenu faible ou intermédiaire, dont l'Éthiopie, le Yémen et l'Afghanistan, via le Programme alimentaire mondial.

La suspension de cette initiative par la Russie au cours du week-end a eu pour effet d'empêcher plus de 100 navires de demander l'autorisation d'entrer dans les ports ukrainiens pour charger des céréales. Chaque jour, 100 000 tonnes de céréales en moyenne sont exportées dans le cadre de cette initiative. Cela permet de nourrir 5 millions de personnes pendant un mois. Si la suspension de l'accord par la Russie devait se poursuivre, il est évident que cela entraînerait de graves conséquences.

Conscient de la crise alimentaire mondiale, le Royaume-Uni n'a pas imposé de sanctions sur les exportations de denrées alimentaires ou d'engrais de la Russie vers des pays tiers. Nous avons travaillé dur, et nous continuons, pour veiller à ce que les mesures idoines soient en place pour prévenir et atténuer les effets indirects des sanctions. Et nous soulignons que les exportations de céréales de la Russie n'ont pas diminué depuis le début de sa guerre contre l'Ukraine.

La Russie prétend avoir suspendu sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire en raison d'une attaque contre sa flotte de la mer Noire, affirmant faussement que ces navires prenaient part à la mise en œuvre de cet accord. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Griffiths, aucun navire ou moyen militaire n'apporte un quelconque appui à l'Initiative. Ce que la Russie omet de mentionner, c'est que sa flotte de la mer Noire occupe illégalement les eaux ukrainiennes et bombarde les villes ukrainiennes. La guerre que la Russie mène contre l'Ukraine a déjà de profonds effets sur le monde. Mettre fin à l'Initiative sur l'exportation de céréales déclencherait la vague de faim et de misère sans précédent dont nous avertis en juin le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière créé par le Secrétaire général. Nous exhortons donc la Russie à reprendre sa coopération dans le cadre de cet accord, afin que les expéditions de céréales puissent se poursuivre comme auparavant, et à collaborer avec toutes les parties pour reconduire ce mois l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs informations le Secrétaire général adjoint Griffiths et M^{me} Rebecca Grynspan, Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Le Mexique déplore que la Russie ait annoncé suspendre temporairement la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, démarche

qui a joué un rôle déterminant à bien des égards. J'en soulignerai trois. Premièrement, la signature de cet accord, en juillet, a permis la reprise des exportations de maïs, de blé et d'autres denrées alimentaires, ce qui a contribué à stabiliser les prix alimentaires, comme l'a montré l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et comme vient de nous le confirmer la Secrétaire générale de la CNUCED. Deuxièmement, l'exportation de plus de 9 millions de tonnes de céréales et d'autres produits a contribué à atténuer, dans une certaine mesure du moins, l'insécurité alimentaire qui touche principalement les pays en développement, notamment ceux qui étaient déjà confrontés à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire. Troisièmement, cet accord, comme nous l'avons indiqué à de nombreuses reprises, est une réussite de la médiation et de la diplomatie ; il montre qu'un dialogue constructif est possible même en temps de guerre, et que l'ONU a gardé toute sa pertinence.

C'est pourquoi nous faisons écho à l'appel lancé aux parties par le Secrétaire général pour qu'elles réactivent et prorogent l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous exhortons en outre à mettre pleinement en œuvre l'accord signé avec la Fédération de Russie, et appelons les acteurs concernés à lever les obstacles à l'application et la pleine exécution de ces accords.

Comme nous l'avons vu, il est indispensable pour le secteur agricole et, partant, pour l'économie tout entière, d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des engrais. Les semis des deux prochaines années, au bas mot, en sont fortement tributaires. Si les intrants nécessaires ne sont pas disponibles en temps utile, les incidences sur les niveaux de production et l'augmentation des prix mondiaux seront catastrophiques. Il ne fait pas le moindre doute que, là encore, ce sont les pays les plus défavorisés qui paieraient le plus lourd tribut à une abrogation de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et les populations des pays les plus pauvres qui se ressentiraient le plus durement de ses effets.

Le Mexique renouvelle son appui sans réserve aux efforts déployés par le Secrétaire général dans le cadre de ses échanges avec les parties pour proroger et renforcer l'Initiative de la mer Noire, et prend acte du rôle joué par la Turquie dans la signature des accords d'Istanbul. La diplomatie et la médiation sont les outils qui permettront de parvenir à une solution négociée et à une trêve requise d'urgence, afin de mettre un terme à cette guerre et d'en finir avec les souffrances humaines et les graves conséquences économiques qu'elle a engendrées.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths et M^{me} Grynspan de leurs exposés et d'avoir si clairement illustré les bienfaits de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, dont la Russie est apparemment prête à priver les populations vulnérables des pays à faible revenu dans le monde entier. Il est vivement préoccupant, et fondamentalement irresponsable, que la Russie ait annoncé suspendre sa participation à cette initiative négociée par l'ONU. Nous demandons instamment à la Russie de faire en sorte que cet accord indispensable, qui sauve des vies, puisse continuer de fonctionner, et de permettre aux exportations de denrées alimentaires de parvenir jusqu'aux marchés mondiaux, afin que les pays qui en ont le plus besoin puissent y accéder.

Au début de cette année, comme cela a déjà été souligné, les conflits, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les effets de la crise climatique avaient déjà plongé plus de 190 millions de personnes dans une insécurité alimentaire aiguë. C'est alors que le Président Poutine a lancé son assaut brutal contre l'Ukraine. Aujourd'hui, selon le Programme alimentaire mondial, 70 millions de personnes supplémentaires pourraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire. Pourtant, alors même que des partenaires en Afrique, en Asie, dans les Amériques et en Europe œuvrent de concert pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires mondiaux, la Russie montre une fois de plus qu'elle est prête à se servir de l'alimentation comme d'une arme. Ses actions ont des incidences directes sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en faisant augmenter les prix alimentaires mondiaux et en exacerbant des crises humanitaires et une insécurité alimentaire mondiale déjà graves.

Les États-Unis, aux côtés d'autres membres du Conseil, ont salué les efforts déployés par l'ONU, sous l'impulsion du Secrétaire général et de la Turquie, pour faire aboutir cet accord. Dans les ténèbres de la guerre, l'Initiative a montré tout l'intérêt que revêtent la diplomatie et la détermination à régler un problème lourd d'implications mondiales pour la sécurité alimentaire. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a contribué à stabiliser les prix alimentaires mondiaux et à leur faire retrouver leurs niveaux d'avant-guerre. Elle a permis à plus de 9 millions de tonnes de céréales et d'autres produits alimentaires de quitter l'Ukraine : de quoi nourrir des dizaines de millions de personnes. Elle a également permis au Programme alimentaire mondial d'acheminer une aide alimentaire à des populations vulnérables, qui en avaient désespérément besoin. Je pense notamment aux

exportations de maïs et de blé vers les régions du monde qui en ont le plus besoin. Deux tiers du blé exporté dans le cadre de l'Initiative sont parvenus aux pays en développement en Amérique latine, en Asie et en Afrique.

Toute tentative de la Russie de perturber ces exportations alimentaires cruciales s'apparente en vérité à dire que les populations, les familles du monde entier devraient soit payer plus cher pour leur nourriture, soit être prêtes à souffrir de la faim et à être confrontées à des taux de malnutrition et de mortalité plus élevés. Nous exhortons le Gouvernement russe à reprendre et renforcer sa participation à l'Initiative, afin que les populations du monde entier continuent d'en bénéficier. Nous sommes prêts à accompagner l'ONU dans ses efforts pour proroger et élargir cet accord.

Depuis février, les États-Unis ont fourni plus de 6,1 milliards de dollars d'aide humanitaire et 2,3 milliards de dollars d'aide au développement pour lutter contre la faim dans le monde et renforcer la sécurité alimentaire. Nous croyons savoir que le Gouvernement russe a fait part de son intention de faire don de 500 000 tonnes de céréales aux pays dans le besoin. Il s'agirait d'une mesure bienvenue, bien que très tardive, mais elle ne peut être prise en contrepartie du blocage de quantités beaucoup plus importantes d'exportations alimentaires en provenance de l'Ukraine.

Nos collègues russes voudraient faire croire que les États-Unis ne prennent pas suffisamment de mesures pour faciliter les exportations de denrées alimentaires en provenance de la Russie, alors qu'en réalité, les États-Unis ont déjà exclu les denrées alimentaires et les engrais des sanctions imposées à la Russie. Nous continuerons de prodiguer des conseils, selon que de besoin, afin que les denrées alimentaires arrivent à bon port, car nous sommes déterminés à lutter contre l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Nos collègues russes ont également omis de mentionner aujourd'hui que trois attaques russes avaient visé les ports ukrainiens de Pivdennyi et d'Odessa depuis la signature de l'accord. L'une de ces attaques a été menée un jour seulement après l'entrée en vigueur de l'accord.

Que les choses soient bien claires : comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, il n'y a qu'un seul moyen de remédier aux nombreuses perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire causées par le conflit : la Russie doit mettre fin à la guerre et retirer ses forces armées du territoire ukrainien.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, M^{me} Grynspan, de leurs exposés riches en informations.

La guerre en Ukraine est un nouveau rappel brutal de la façon dont, à l'heure de la mondialisation, les souffrances humanitaires subies dans une partie du monde se répercutent sur d'autres régions. En Ukraine, l'approche de l'hiver, les attaques contre les infrastructures et le déplacement des lignes de front font peser de nouveaux risques sur les civils, alors que le bilan humain est déjà énorme.

Étant donné le rôle central de l'Ukraine et de la Russie dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale, les événements locaux ont souvent des effets immédiats à court terme sur les prix des produits de base dans le monde entier. Ces fluctuations des prix à court terme ont ensuite une incidence sur la sécurité alimentaire à long terme des populations du monde entier. Comme nous l'avons déjà souligné, ces effets sont particulièrement dévastateurs pour les communautés les plus vulnérables d'Afrique et du Moyen-Orient.

En juillet, les deux accords signés visaient à remédier aux conséquences de la crise sur la sécurité alimentaire à court et à moyen terme. Les Émirats arabes unis avaient salué l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et le mémorandum d'accord conclu entre la Russie et l'ONU pour faciliter les exportations d'engrais, qui ont sans aucun doute contribué à alléger la pression sur les approvisionnements et les prix alimentaires mondiaux.

Les attaques menées le week-end dernier contre des navires russes dans la baie de Sébastopol et la suspension par la Russie de sa participation à l'Initiative ont déjà entraîné des hausses de prix sur les marchés et risquent de compromettre l'approvisionnement en céréales des pays les plus fragiles.

Il convient de rappeler que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire ne fonctionne pas en vase clos : il s'agit d'une opération délicate qui dépend de la bonne coordination d'un certain nombre de parties prenantes directes et indirectes, notamment les propriétaires et exploitants de navires et les assureurs. Tout cela repose sur l'engagement des parties de garantir un environnement sûr et sécurisé pour tous les navires concernés par l'Initiative. Il est essentiel que toutes les parties gardent confiance dans ce mécanisme.

Toute modification d'un élément de cette construction délicate aurait toutefois des répercussions sur l'ensemble de la chaîne. Cela aurait une incidence sur les exportations de denrées alimentaires et d'engrais et des conséquences concrètes dans les pays qui ont le plus besoin de ces produits. Alors que plus de 100 navires sont enregistrés pour être inspectés par le Centre de coordination conjoint à un moment où l'insécurité alimentaire mondiale perdure, nous exhortons toutes les parties prenantes à régler leurs différends, à dissiper les incertitudes et à reprendre leur participation au processus.

Nous soulignons également qu'il importe de convenir d'une solution pour l'exportation d'ammoniac, un composant essentiel des engrais, afin d'éviter une crise alimentaire mondiale encore plus catastrophique l'année prochaine. Je félicite le Secrétaire général et les autres acteurs des efforts qu'ils ont déployés à cet égard.

Au cours des derniers mois, les Émirats arabes unis ont insisté sur l'importance de veiller à ce que les produits de base dont les exportations ont été débloquées par les accords parviennent aux populations qui en ont le plus besoin. À ce jour, comme M. Griffiths nous en a informés, 9,3 millions de tonnes de céréales, dont les trois quarts environ étaient constitués de maïs ou de blé, ont été expédiées par le truchement du Centre de coordination conjoint créé par l'Initiative.

Au-delà de l'allègement de la pression sur les marchés alimentaires, les accords ont notamment montré que des résultats positifs pouvaient être obtenus grâce à une collaboration constructive, même si le conflit s'est intensifié sur le plan verbal et sur le terrain. Nous nous félicitons des efforts considérables de toutes les parties qui ont permis la conclusion de ces accords, et réaffirmons que leur mise en œuvre intégrale, leur élargissement et leur extension auront des effets bénéfiques sur la sécurité alimentaire mondiale.

Outre les civils ukrainiens, les femmes, les hommes et les enfants des pays du Sud sont les victimes de cette guerre. Ce sont eux qui subissent les conséquences de l'accès limité à la nourriture, de la hausse des prix des produits de base et du fait qu'ils ne bénéficient plus de l'attention et des ressources internationales. Les faits survenus récemment ne font que creuser ce fossé, c'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour protéger les personnes dont la vie a été bouleversée par la guerre, tant en Ukraine que dans le reste du monde.

Alors que le conflit entre dans son huitième mois, nous soulignons une fois de plus combien il importe de favoriser la désescalade et de trouver le plus rapidement

possible la bonne porte de sortie diplomatique. Il est essentiel de recenser les domaines de convergence et de faire fond sur eux, notamment pour faire face aux répercussions mondiales du conflit et œuvrer à son règlement pacifique. Pour parvenir à une paix durable, la seule solution est de cesser les hostilités dans toute l'Ukraine et d'engager un dialogue de bonne foi afin de trouver une solution diplomatique. Les Émirats arabes unis sont résolus à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter le dialogue avec les principales parties prenantes afin de régler cette question urgente.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, et la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Rebecca Grynspan, de leurs exposés sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

La présente séance est l'occasion pour nous d'évaluer les points forts et les points faibles de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, négociée par la Turquie et l'ONU, en vue de débloquent les exportations de denrées alimentaires et d'engrais de la Fédération de Russie et de l'Ukraine vers le reste du monde. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est capitale pour remédier aux difficultés rencontrées en matière de sécurité alimentaire au niveau mondial et constitue une percée diplomatique majeure dans le cadre de la guerre qui fait rage en Ukraine. Elle a démontré la capacité des parties belligérantes de parvenir à un accord par la voie du dialogue et de la coopération, du moins sur les questions humanitaires, et nous a redonné espoir en l'avenir.

La réaction internationale à la signature de cet accord en juillet a montré qu'il existait une demande claire de fourniture rapide et sans entrave de céréales de l'Ukraine vers d'autres parties du monde, afin de contribuer à la baisse des prix alimentaires exceptionnellement élevés. Comme l'ont dit les intervenants, un peu plus de 9,5 millions de tonnes de céréales, notamment du maïs, du blé, de l'orge, du colza et des graines de tournesol, ont été exportées au titre de l'Initiative, tant vers des pays à revenu élevé que vers des pays à faible revenu.

Nous notons en outre que les livraisons effectuées au titre des programmes d'aide alimentaire des Nations Unies en Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique, en Syrie et au Yémen ont été rendues possibles grâce à l'Initiative, éloignant le spectre de la famine pour des

millions de personnes. Il est aussi manifeste que les marchés mondiaux ont commencé à réagir positivement aux exportations, avec des baisses mensuelles régulières des prix alimentaires mondiaux.

À cet égard, et dans l'intérêt général de l'humanité tout entière, nous exhortons la Fédération de Russie à reconsidérer sa décision de suspendre sa participation à l'Initiative. L'engagement total de toutes les parties en faveur de la mise en œuvre de l'accord est crucial pour éviter que les gains notables obtenus ne soient perdus et que la hausse des prix des denrées alimentaires ne reprenne de plus belle. Nous craignons que la situation ne s'aggrave si rien n'est fait pour rétablir la pleine mise en œuvre de l'Initiative, en particulier à l'approche de la saison hivernale.

Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale à appuyer le renforcement de la mobilisation accrue du Secrétaire général et de la Turquie à cet égard, et nous exhortons les parties à travailler en étroite collaboration pour sortir de l'impasse actuelle. Nous appelons également à une coopération étroite, par l'intermédiaire du Centre de coordination conjoint, sur les prochaines étapes à franchir, notamment l'inspection des navires et l'octroi d'un passage sûr à ceux qui se trouvent déjà dans les couloirs humanitaires délimités de la mer Noire.

Nous demandons aux parties de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles de compromettre la pleine relance de l'Initiative et son éventuel renouvellement en novembre, date à laquelle elle arrive à échéance. Conformément à l'objectif humanitaire, des efforts équivalents doivent également être déployés pour faciliter l'exportation d'engrais et d'autres produits agricoles russes qui sont essentiels aux économies agricoles.

Enfin, nous appelons à des efforts internationaux concertés et à la diplomatie pour mettre fin à la guerre. Il est dans notre intérêt commun d'appuyer un règlement pacifique du conflit et d'éviter les approches clivantes qui ne tendent qu'à exacerber les hostilités et à prolonger la guerre. Nous appelons à une reprise du dialogue afin de parvenir à un règlement global et mutuellement acceptable du conflit.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspan de leurs exposés.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est un important accord d'exportation de denrées alimentaires qui a été conclu à la suite de consultations

répétées entre l'ONU, la Russie et l'Ukraine. Depuis la signature de l'accord il y a près de quatre mois, plus de 9,5 millions de tonnes de produits alimentaires ukrainiens ont été expédiés vers d'autres parties du monde sur plus de 400 navires, ce qui a permis d'atténuer la flambée des prix alimentaires mondiaux. Comme l'a dit le Secrétaire général Guterres, l'accord est un phare en mer Noire, un rayon d'espoir pour des millions de personnes touchées par la crise alimentaire. Il n'est pas facile d'ouvrir une route d'exportation de denrées alimentaires dans une zone de guerre. Cela exige des parties concernées qu'elles restent politiquement engagées, qu'elles renforcent la communication et la coordination, qu'elles appliquent strictement les dispositions de l'accord et qu'elles relèvent conjointement les difficultés et les défis qui peuvent survenir dans le cadre de sa mise en œuvre.

La Chine prend note de l'annonce récente par la Russie de sa décision de suspendre sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire en raison des attaques contre sa flotte de la mer Noire et des navires civils à Sébastopol. La Chine prend également note de la réponse de l'Ukraine, de l'ONU et des autres acteurs intéressés. Nous espérons que les parties concernées resteront en communication, rétabliront la confiance mutuelle et trouveront une solution qui réponde aux préoccupations de toutes les parties. Nous espérons également que le Secrétaire général continuera à jouer un rôle actif à cet égard. Les exportations de céréales et d'engrais de la Russie sont tout aussi importantes pour le marché international, et le protocole d'accord signé par la Russie et l'ONU doit être lui aussi mis en œuvre. Comme le Secrétaire général l'a souligné à plusieurs reprises, la crise alimentaire de cette année est avant tout une crise de distribution causée par les prix élevés des denrées alimentaires. Toutefois, si les exportations d'engrais ne reprennent pas, nous serons confrontés l'année prochaine à une crise de l'offre causée par des pénuries alimentaires, laquelle sera encore plus grave. Les pays concernés doivent faire face à cette situation et éliminer les conséquences négatives des sanctions généralisées et aveugles sur le commerce international normal, prendre des mesures concrètes pour lever les obstacles réels à l'exportation par la Russie de ses céréales et engrais et abandonner complètement les pratiques illicites qui politisent et transforment les questions économiques et commerciales en arme.

S'ajoutant au conflit et aux sanctions, les retombées négatives de la crise ukrainienne ont touché le monde entier. Tous les pays en ressentent l'énorme

impact, en particulier les pays en développement vulnérables. Un conflit prolongé, étendu et compliqué n'est dans l'intérêt de personne. Nous devons travailler d'arrache-pied pour surmonter les différences, poursuivre pleinement la coopération et faire des efforts tangibles pour gérer l'escalade de la crise et prévenir ses retombées. Le dialogue et la négociation sont les seules voies réalistes pour sortir de la crise ukrainienne. L'esprit de la guerre froide, la politique des blocs, la division et l'affrontement, l'isolement et la répression n'apporteront pas la paix.

La Chine a noté que le Ministre russe des affaires étrangères, Sergey Lavrov, a déclaré publiquement aux médias, le 30 octobre, qu'il était prêt à engager un dialogue avec les pays occidentaux pour apaiser les tensions actuelles. Nous espérons que les parties concernées répondront positivement et que toutes les parties feront des compromis pour ouvrir la voie au dialogue et aux négociations dès que possible. La Chine a activement encouragé les pourparlers de paix et continuera de jouer un rôle constructif dans le règlement de la crise ukrainienne et la préservation de la paix et de la stabilité mondiales.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Gabon.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M^{me} Grynspan de leurs exposés.

La signature le 22 juillet dernier de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire sous les auspices de l'ONU et de la Türkiye a été une source d'espoir pour le monde dans un contexte de crise, d'incertitude économique, de pénurie alimentaire, avec un risque avéré d'insécurité alimentaire pour plusieurs pays ou régions fragiles, même si toutes les céréales ne sont pas allées aux pays qui en avaient le plus besoin, comme l'a rappelé dans son propos M. Griffiths. Cet accord a donné un signal positif que la discussion restait possible au milieu d'une guerre meurtrière et que ce succès diplomatique engrangé pourrait avoir un effet de domino pour en susciter d'autres. Cet espoir et ce signal sont aujourd'hui compromis par la suspension et la remise en cause de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Il s'agit d'un développement qui assombrit plusieurs horizons, notamment celui de la sécurité alimentaire pour de nombreuses populations qui dépendent des approvisionnements fournis. La mise en œuvre d'un tel accord requiert l'engagement plein et entier de l'ensemble des parties et le respect scrupuleux des garanties convenues. Mon pays exhorte les parties à utiliser les mêmes canaux qui ont servi à la négociation et à la conclusion de l'accord pour pouvoir aborder les questions liées à sa

mise en œuvre et permettre une poursuite sans entrave des exportations et la réactivation de l'accord.

Le régime de cet accord a manifestement eu un effet bénéfique sur la stabilisation et la baisse des prix alimentaires, si l'on en croit les dernières statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ces bénéfices concernent également une embellie économique résultant de la relance de l'activité portuaire découlant de la reprise du transport maritime depuis les ports ukrainiens impliqués dans l'Initiative et visant l'exportation de près de 25 millions de tonnes de céréales stockées en Ukraine ainsi que des engrais et d'autres produits alimentaires visés par l'accord. Le monde fait face à une crise humanitaire sans précédent, qui s'est accentuée cette année et fait courir le risque à des millions de personnes de rester sur le bord de la route. À cet égard, il est de la responsabilité de chaque partie de ne pas contrarier le processus de mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Pour terminer, mon pays réitère son appel à la retenue et à la désescalade et demande aux parties de s'abstenir de toute action unilatérale préjudiciable à la recherche d'une solution diplomatique à la crise qui prévaut en Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et M^{me} Grynspan de leurs informations détaillées.

Au cours des neuf derniers mois, depuis que la Russie a décidé contre toute raison de détruire tout ce que nous avons construit ensemble, il n'y a eu qu'une seule bonne nouvelle : l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Elle a été saluée dans le monde entier, tout comme le rôle actif joué par l'ONU et la Türkiye. Elle a été largement considérée comme un moment de diplomatie, une lueur d'espoir dans un océan de désespoir. Depuis lors, les exportations ont apporté partout un soulagement bien nécessaire. Le monde a compris que ce qui faisait obstacle à la nourriture sur la table, c'était la guerre en Ukraine. Des dispositions étaient nécessaires et des dispositions ont été prises, et elles ont permis d'éviter que quelque 100 millions de personnes ne tombent dans l'insécurité alimentaire, la faim et la pauvreté.

Comme nous le savons, le mécanisme a fonctionné sans problème. Il convient donc de le réactiver et de le maintenir. Il n'y avait, et il n'y a toujours, aucune

raison de le suspendre. La décision de la Russie de le suspendre, se retirant ainsi d'un autre de ses engagements internationaux, nous ramène en arrière, et il n'est pas nécessaire de nous en rappeler les conséquences. Elles se font déjà sentir. Elles alimenteront la fébrilité et la déroute des marchés. Les prix remonteront en flèche. Les nécessiteux souffriront, et les affamés devront attendre.

Suspendre l'accord revient à dire au monde que, malgré l'abondance des denrées alimentaires et l'existence de tous les moyens nécessaires pour les mettre à disposition, quelqu'un a décidé d'obliger les familles du monde entier à payer plus pour se nourrir ou risquer d'avoir faim. L'inflation est déjà anormalement élevée, et la situation ne peut qu'empirer, notamment avec l'arrivée imminente de l'hiver dans de nombreuses régions du monde.

Notre question est la suivante : sur quelle base une poignée de personnes au Kremlin peuvent-elles décider qui doit manger et qui ne doit pas manger et dicter aux pays en développement d'Afrique et d'Asie, et d'ailleurs peut-être pas seulement aux pays en développement, s'ils peuvent avoir à manger sur leur table et s'ils peuvent nourrir leurs enfants ? Les raisons invoquées pour la suspension, qui étaient liées à des allégations d'attaques de drones, n'ont rien à voir avec les expéditions, comme nous l'avons entendu. N'oublions pas que la Russie occupe illégalement les eaux ukrainiennes en mer Noire.

Personne n'a le droit d'utiliser la nourriture comme arme, personne n'a le droit de jouer avec la faim et personne n'a le droit de jouer ce jeu de la famine. Nous demandons à la Russie de reconsidérer sa décision, de faire à nouveau sa part en ce qui concerne les inspections, de renouveler l'accord dans le courant du mois, d'honorer son engagement et de permettre aux denrées alimentaires de parvenir aux personnes qui en ont besoin. Elle doit aussi faire mieux, mettre fin à cette guerre qu'elle mène par choix et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Pour terminer, nous encourageons et appuyons pleinement l'ONU dans les efforts qu'elle déploie pour résoudre la situation par les pourparlers et le dialogue et contribuer à éviter la répétition d'une crise alimentaire mondiale créée de toutes pièces.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, M^{me} Rebeca Grynspan.

L'initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a été un signe encourageant au milieu d'une tragédie qui touche des millions de personnes en Europe et ailleurs. Elle a également démontré que ce que l'on pouvait accomplir par le dialogue pour endiguer les retombées du conflit. Le Brésil regrette profondément sa suspension. Les conséquences, comme nous le savons tous, seront dramatiques, surtout pour les pays en développement, qui devront de nouveau faire face à la menace de l'insécurité alimentaire.

Nous rappelons l'avertissement du Secrétaire général selon lequel le monde pourrait être au seuil d'une crise alimentaire sans précédent. L'interruption des exportations de céréales par la mer Noire nous rapproche de ce scénario. Nous pensons qu'à l'heure actuelle, se contenter de montrer les autres du doigt ne nous rapprochera pas d'une solution. Nous exhortons les parties à retourner à la table des négociations et à renouveler sans délai les engagements pris en juillet. Il n'est pas exagéré de dire que la vie de millions de personnes dépend de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Le Brésil comprend bien que cette initiative aurait dû être le premier pas sur le chemin de la paix. Hélas, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un effort presque isolé, qui ne s'inscrivait pas dans une série de mesures à même de renforcer la confiance et la coopération entre les parties. Nous sommes conscients que le conflit en Ukraine a des causes complexes qui mettent en jeu le dispositif de la sécurité collective en Europe.

C'est pourquoi il n'est peut-être pas réaliste d'espérer une solution à court terme à la crise. Dans ce contexte, des mesures créatives et pragmatiques, telles que les accords d'Istanbul et l'échange de prisonniers de guerre, devraient être encouragées par la communauté internationale. Nous réaffirmons notre volonté de contribuer à la recherche de nouvelles voies de dialogue. Le prix à payer si nous différons une solution diplomatique, de bonne foi et sans conditions préalables, est tout simplement trop élevé.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés très francs.

Nous sommes ici une fois de plus pour discuter des conséquences de la guerre illégale menée par la Russie contre son voisin, un État Membre de l'ONU, l'Ukraine. Cette guerre constitue une violation flagrante du droit international et des principes mêmes consacrés par la Charte des Nations Unies, que nous nous

sommes tous engagés à défendre. Outre les énormes pertes en vies humaines qui vont s'alourdisant et les graves conséquences humanitaires pour les Ukrainiens, la guerre accroît le risque d'une pénurie alimentaire mondiale imminente.

Les effets néfastes de la guerre illégale menée par la Russie se font sentir bien au-delà de l'Ukraine et ont des répercussions dévastatrices pour les millions de personnes qui souffrent déjà de la faim. L'incidence négative de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale est manifeste. C'est à cause de l'invasion de l'Ukraine par la Russie que les marchés alimentaires mondiaux n'ont plus été approvisionnés en céréales ukrainiennes, ce qui a eu des conséquences directes et indéniables sur l'approvisionnement alimentaire mondial. En exacerbant les pénuries et en provoquant une flambée des prix, la guerre d'agression de la Russie nous touche tous.

Les céréales en provenance d'Ukraine sont également essentielles pour le Programme alimentaire mondial et d'autres acteurs humanitaires qui répondent à des besoins humanitaires croissants dans le monde. Il est essentiel de mettre pleinement en œuvre et de poursuivre l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous voulons croire que les parties resteront attachées à l'accord et appelons la Russie à revenir sur sa décision afin de réduire au minimum les répercussions sur les populations qui dépendent de ces livraisons. Il est essentiel de maintenir une ligne de transport ouverte pour assurer la sécurité alimentaire des personnes et des pays les plus vulnérables du monde.

En juillet, nous avons été encouragés de voir que les parties avaient pu négocier l'accord essentiel permettant la reprise des exportations de céréales du grenier à blé du monde, l'Ukraine, ainsi que des denrées alimentaires et engrais en provenance de Russie. Le Secrétaire général a qualifié l'accord de « leur d'espoir » et de « diplomatie multilatérale en action ». Nous nous réjouissons d'apprendre que l'ONU continue de déployer des efforts afin d'assurer la circulation des navires.

La Norvège continue d'appuyer l'action menée par le Secrétaire général en faveur du dialogue et de la médiation entre les parties pour faire avancer l'accord sur les céréales. Le moment venu, nous nous tiendrons fermement aux côtés de l'ONU dans ses efforts visant à instaurer et à maintenir la paix, ce qui inclut le rétablissement complet de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je conclurai en répétant que la Norvège ne reconnaît ni ne reconnaîtra aucune annexion illégale du territoire de l'Ukraine, y compris la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol. Nous restons fermement attachés au droit international ainsi qu'à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La Présidente : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons des interprétations très différentes des statistiques. Je voudrais attirer l'attention des membres sur le contenu du site Web qui est géré par nos collègues de l'ONU sur la base des données du Centre de coordination conjoint. Au 29 octobre, le couloir céréalière de la mer Noire avait été emprunté par 409 navires, dont plus de 40 % à destination des pays européens. Au total, environ 9,5 millions de tonnes de nourriture ont été exportées, dont 43 % de maïs et seulement 29 % de blé. Aujourd'hui, le blé a souvent été la seule céréale de base mentionnée, alors qu'il ne représente qu'un tiers des céréales exportées.

Nous rappelons également que tout le blé ukrainien n'est pas de qualité alimentaire. En outre, plus de la moitié des bénéficiaires sont des pays à revenu élevé, principalement des pays de l'Union européenne. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur ont reçu moins d'un quart des exportations, soit un peu plus de 2 millions de tonnes en trois mois. La quantité livrée par le biais du Programme alimentaire mondial n'a été que de 255 000 tonnes, soit 2,3 % du total. Nous n'avons pas non plus reçu de confirmation de la part des pays de l'Union européenne de leurs affirmations selon lesquelles ils renvoient ou revendent une partie des denrées alimentaires qu'ils achètent en Ukraine aux pays pauvres. Nous avons toujours du mal à comprendre pourquoi le Programme alimentaire mondial ne joue pas un rôle plus important dans ce domaine.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths et M^{me} Grynspan. Je prends également note de la présence à cette séance du représentant de la Russie terroriste, qui occupe le siège permanent soviétique.

Infliger la terreur aux civils est devenu la marque distinctive de la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Ce matin, la Russie a de nouveau attaqué les

installations énergétiques de l'Ukraine et d'autres infrastructures civiles critiques à l'aide de missiles et de drones. Plus précisément, plus de 50 missiles de croisière ont été lancés depuis le nord de la mer Caspienne et la région de Rostov en Russie. La plupart ont été abattus par les forces de défense ukrainiennes, mais les autres ont touché 18 sites d'infrastructures civiles critiques, principalement des installations énergétiques, dans 10 régions ukrainiennes. Au moins 13 personnes ont été blessées à la suite de cette attaque. En particulier, une frappe russe sur la capitale Kyïv a entraîné des coupures d'eau pour 80 % des ménages de la ville. Environ 350 000 ménages à Kyïv ont également été privés d'électricité ce matin.

La Russie poursuit ses tentatives délibérées de saper les progrès accomplis par l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale dans ses efforts pour appliquer efficacement le droit international. La Russie tente de détruire les principes fondamentaux du droit international. Nous contribuons à renforcer le principe de l'égalité souveraine des nations. La Russie revendique le droit exclusif de dicter sa volonté aux autres nations. Nous mettons tout en œuvre pour régler la crise alimentaire mondiale. La Russie condamne délibérément des millions de personnes dans le monde à la faim.

Nous avons été choqués, mais pas surpris, par l'annonce de la Russie de suspendre sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Cette annonce n'est pas inopinée, car la Russie n'a jamais cessé d'exacerber la crise alimentaire en tant qu'outil de pression et de chantage sur le monde. La Russie avait déjà menacé de se retirer de l'Initiative auparavant. Depuis septembre, elle a entravé le passage des navires dans le couloir ouvert pour l'exportation des céréales, ce qui conduit à son blocage effectif. Selon le Ministère ukrainien des infrastructures, au 30 octobre, 218 cargos étaient immobilisés dans ce couloir, et certains attendent depuis plus de trois semaines. Parmi eux, 95 navires transportant des céréales ont déjà quitté les ports ukrainiens et attendent maintenant d'être inspectés pour se diriger vers leur destination finale ; 101 attendent d'être inspectés pour se rendre dans les ports ukrainiens ; et les 22 navires restants attendent de quitter les ports ukrainiens. Ce blocus délibéré de la Russie a commencé il y a plus d'un mois. Son intention est on ne peut plus claire : faire chanter l'Ukraine pour qu'elle cède aux exigences du Kremlin, en faisant resurgir la menace d'une famine à grande échelle dans le monde entier.

Les larmes de crocodile du représentant de Poutine ne peuvent dissimuler le cynisme de ses maîtres et leur mépris total pour les besoins nutritionnels critiques de millions de personnes dans diverses régions

du monde. Plus de 2 millions de tonnes de denrées alimentaires se trouvent actuellement à bord des navires qui ont été bloqués par la Russie dans le couloir ouvert pour l'exportation des céréales. Le blocage d'une telle quantité signifie que la situation s'est détériorée pour au moins 7 millions de consommateurs dans le monde en matière d'accès à la nourriture. Il est révoltant que la Russie, qui entrave l'accès à 2 millions de tonnes qui pourraient être fournies immédiatement à des personnes qui en ont désespérément besoin, ait généreusement promis d'envoyer 500 000 tonnes de céréales au cours des quatre prochains mois, alors que dans le même temps, elle vole de grandes quantités de céréales dans la partie occupée de l'Ukraine. La Russie a oublié d'expliquer les raisons d'une telle générosité.

La menace de famine résultant des actions de la Russie devient encore plus évidente si l'on prend en compte le volume total de denrées alimentaires qui ont été expédiées depuis que le premier navire a quitté le port ukrainien d'Odessa le 1^{er} août. Ces trois derniers mois, nous avons réussi à exporter plus de 9 millions de tonnes de denrées alimentaires dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Sur cette quantité, 5 millions de tonnes ont été envoyées aux pays d'Afrique et d'Asie. Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences négatives des actions de la Russie sur l'approvisionnement en céréales du Programme alimentaire mondial pour les pays qui sont au bord de la famine. Depuis le lancement de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, l'ONU a acheté à l'Ukraine près de 200 000 tonnes de céréales destinées à l'Éthiopie, au Yémen et à l'Afghanistan. En outre, nous avons alloué 50 000 tonnes de céréales à titre d'aide humanitaire pour l'Éthiopie et la Somalie, et ces fournitures sont également menacées à l'heure actuelle.

Pour sa part, en tant que contributeur fiable à la sécurité alimentaire mondiale, l'Ukraine reste déterminée à s'acquitter de bonne foi de ses obligations dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Notre engagement n'a pas été ébranlé par les attaques armées et les provocations délibérées et incessantes de la Russie. Je voudrais rappeler au Conseil que le 23 juillet, le lendemain de la signature de l'Initiative, la Russie a bombardé le port d'Odessa à l'aide de missiles. Le 23 septembre, le port d'Odessa a fait l'objet d'une autre attaque russe menée avec des drones d'origine iranienne. Odessa est l'un des ports que la Russie s'était engagée à ne pas attaquer, dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales. L'Ukraine n'a épargné aucun effort pour garantir le fonctionnement du couloir ouvert pour l'exportation

des céréales dans le contexte des récentes attaques terroristes de la Russie contre nos infrastructures énergétiques critiques, qui ont notamment privé d'électricité les ports ukrainiens. Nous restons prêts à poursuivre la collecte et l'expédition de produits agricoles pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

La Russie ne nous alimente que d'une chose, à savoir des informations fallacieuses et la désinformation. Il est particulièrement inquiétant que la Russie ait détourné les séances du Conseil de sécurité pour promouvoir sa propagande. J'en veux pour preuve ce qu'on a pu voir la semaine passée au Conseil, et aujourd'hui, nous avons de nouveau été confrontés aux tentatives de la Russie de discréditer le Conseil en l'utilisant pour propager de nouveaux aspects d'un mensonge – le mensonge qui sert le même objectif de couvrir son agression contre l'Ukraine, ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité, ainsi que ses actions visant à aggraver la crise alimentaire dans le monde. Cette pratique discrédite le Conseil et doit cesser.

Nous nous félicitons des démarches que continue de faire le Secrétaire général en intensifiant les contacts afin d'amener la Russie à revenir sur sa décision de suspendre sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous saluons le rôle qu'il a joué dans la négociation et la mise en œuvre de l'Initiative et nous soutenons ses efforts pour préserver cet accord. Il faut une réaction forte de la part de l'ONU et de la Turquie, en tant que signataires de l'accord avec la Russie, pour mettre un terme aux tentatives de Moscou de terroriser une fois de plus le monde en brandissant la menace de la faim et du génocide et pour l'obliger à honorer tous ses engagements dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Les représentants de l'ONU et de la Turquie négocient avec la délégation russe et continuent de chercher des solutions pour garantir la pleine mise en œuvre de l'Initiative. Selon une proposition du Centre de coordination conjoint, les représentants de l'ONU et de la Turquie ont proposé que 10 groupes d'inspection procèdent au contrôle de 40 navires. Cette proposition a été acceptée par les représentants de l'Ukraine, et les représentants de la Fédération de Russie en ont été informés. En conséquence, 12 navires transportant 354 500 tonnes de produits agricoles ont quitté aujourd'hui les ports maritimes d'Odessa, de Tchornomorsk et de Pivdennyi pour répondre aux besoins de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, dont le vraquier *IKARIA ANGEL*, qui transporte du blé ukrainien destiné aux habitants de l'Éthiopie, qui

sont au bord de la famine. C'est le septième navire affrété dans le cadre du Programme alimentaire mondial.

Dans le même temps, les navires qui ont passé l'inspection du Centre de coordination conjoint un jour avant sont autorisés, avec la collaboration de toutes les parties, y compris des représentants de l'Ukraine, à s'arrêter dans les ports ukrainiens pour prendre des cargaisons.

Selon la déclaration publiée à l'issue du sommet des dirigeants sur la sécurité alimentaire mondiale, le 20 septembre, la récente invasion de l'Ukraine par la Russie fait partie des facteurs qui perturbent les chaînes d'approvisionnement et de production, et augmentent considérablement l'insécurité alimentaire mondiale, en particulier pour les plus vulnérables.

C'est pourquoi je tiens à réaffirmer que dès que la Russie sera contrainte d'arrêter la guerre, le spectre de la famine s'éloignera, notamment pour les nations les plus vulnérables.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Sinirlioğlu (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspar de leurs exposés.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a marqué un tournant dans notre manière de privilégier les besoins des plus démunis, même en temps de guerre. Nous adressons un message au monde, à savoir que l'ONU, la Türkiye et les parties au conflit ne ménagent aucun effort pour limiter les souffrances de celles et ceux qui dépendent des exportations d'engrais et de céréales pour leur sécurité alimentaire.

Grâce à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, plus de 9,5 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires ont été transportées. Elle a permis de réduire les prix mondiaux des denrées alimentaires. Grâce à l'Initiative, le Programme alimentaire mondial a pu intervenir avant que la famine ne s'installe. Des enfants du monde entier, de l'Afghanistan à l'Éthiopie, en passant par la Somalie et le Yémen, en bénéficient. Ces produits font encore cruellement défaut aujourd'hui, alors que l'hiver se rapproche. De plus, l'augmentation des cours mondiaux des denrées alimentaires touchera durement les personnes qui se trouvent déjà dans des situations précaires, car l'inflation entraîne des crises dues au coût de la vie partout dans le monde.

Ce matin, 97 navires chargés et 15 navires entrants se sont enregistrés pour inspection près d'Istanbul. Les navires ancrés à l'extérieur du détroit du Bosphore

présentent des risques pour la navigation. C'est pourquoi, en collaboration avec l'ONU, nous avons mis en œuvre un plan pour déplacer ces navires.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire doit se poursuivre. La confiance entre des nations ayant des niveaux de développement différents a été durement gagnée et on peut facilement la perdre si nous ne prenons pas des mesures proactives aujourd'hui. Deux accords ont été négociés pour acheminer des produits ukrainiens et russes irremplaçables sur les marchés alimentaires mondiaux. Nous devons trouver des moyens de surmonter tous les obstacles qui entravent la pleine mise en œuvre de ces accords.

Aujourd'hui, nous appelons au bon sens en reconnaissant la nécessité de faire preuve de retenue et en nous acquittant de la responsabilité qui nous incombe de protéger les populations les plus vulnérables, qui se sont tournées vers l'ONU en dernier recours. Ces deux accords doivent être abordés selon leurs propres mérites et être dissociés de l'évolution de la situation sur le terrain. Ils ont été conclus en toute bonne foi et leur application doit se poursuivre de la même manière.

En ce moment, nous dialoguons avec les parties aux fins de la prorogation de l'Initiative. La Turquie espère que la raison prévaudra et que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire sera prorogée. Par ailleurs, nous continuerons d'appuyer tous les efforts menés pour mettre fin à la guerre en Ukraine.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Zahneisen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui devant le Conseil de sécurité sur ce sujet important. Je limiterai ma déclaration à trois points, mais avant cela, je voudrais remercier les deux intervenants, M^{me} Grynspar et M. Griffiths, de leurs observations utiles.

Avant tout, je tiens à rappeler un fait fondamental : la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine est la seule raison pour laquelle les routes traditionnelles d'exportation de céréales de l'Ukraine vers les marchés mondiaux ont été compromises et interrompues. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a rouvert ces routes importantes, qui sont redevenues une bouée de sauvetage pour des millions de personnes à travers le monde. L'Initiative est un accomplissement diplomatique remarquable, rendu possible par l'ONU et la Turquie.

Contrairement à de fausses accusations que nous avons entendues, la mise en œuvre de l'Initiative est un succès. Plus de 9 millions de tonnes de céréales ont déjà été livrées dans le monde, en grande partie aux pays en développement, uniquement par ce moyen. L'Initiative a également permis de ramener les prix à leur niveau d'avant-guerre, celui de janvier, tel que mesuré par l'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Cependant, les prix sont encore trop élevés. La communauté internationale œuvre sur de nombreux fronts pour atténuer cette crise alimentaire. Voilà pourquoi, à la réunion qui se tiendra en Allemagne en fin de semaine, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept discuteront de la suspension par la Russie de sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, ainsi que des répercussions que cela pourrait avoir dans le monde, en particulier sur la sécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables. Ils examineront de quelle manière appuyer au mieux les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de la Turquie à cet égard. Nous nous réjouissons que la Commission de l'Union africaine et des Ministres des affaires étrangères du Kenya et du Ghana participeront à ces discussions.

Il est encourageant de constater que des dizaines de navires ont pris la mer pour acheminer davantage de blé en provenance de l'Ukraine dans le monde. Nous félicitons l'ONU, la Turquie et l'Ukraine d'avoir rapidement pris une décision qui permette de poursuivre l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous tenons à souligner notre plein appui à ces efforts, et appelons toutes les parties concernées à ne ménager aucun effort pour contribuer à un passage sûr des cargaisons de céréales vers les pays dans le besoin.

Actuellement, le monde a besoin d'un engagement public de toutes les parties en faveur d'une prorogation de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire au-delà de la période initiale de 120 jours. Je remercie une fois encore le Secrétaire général Guterres, ainsi qu'OCHA, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Programme alimentaire mondial des efforts fournis à cette fin.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Feruță (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire général Grynspar et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés.

Ils confirment tous deux les conclusions auxquelles la Roumanie, pays de la mer Noire et voisin de l'Ukraine, est parvenue. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est essentielle pour débloquer les exportations de céréales dans la région par la mer Noire et, par conséquent, éviter la catastrophe d'une pénurie alimentaire à des millions de personnes dans le monde. L'Initiative doit être mise en œuvre et prorogée dans leur intérêt.

Rendre les denrées alimentaires disponibles et ne pas les utiliser comme une arme est une responsabilité à la fois partagée et individuelle de tous les États Membres. La Roumanie condamne la suspension de la Russie et demande elle aussi à la Russie de revenir sur sa décision et de relancer la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Comme certains orateurs l'ont déjà dit, les effets positifs de l'accord négocié par l'ONU et la Turquie sont très concrets : les prix alimentaires mondiaux ont diminué et les pays les moins avancés et les pays en développement ont de nouveau accès aux céréales.

Maintenir le cap concernant l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est une demande insistante faite par un pays qui œuvre déjà beaucoup en faveur de l'exportation de céréales d'Ukraine vers diverses parties du monde. La Roumanie a apporté son concours à l'exportation de plus de 5,8 millions de tonnes de céréales d'Ukraine via les routes, les voies ferrées et les ports roumains. Le port de Constanța, notre plus grand port avec accès à la mer Noire, avec une capacité d'expédition de plus de 25 millions de tonnes par an, est devenu l'une des principales voies d'accès pour l'exportation de céréales d'Ukraine vers le monde extérieur, outre les efforts déployés dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Afin de donner une vue complète de l'ampleur de ces efforts et de présenter la réalité des faits, je voudrais communiquer les données suivantes. Un navire maritime empruntant le couloir mis en place dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire peut transporter au moins 30 000 tonnes de céréales et peut être chargé directement à partir des silos qui se trouvent dans les ports ukrainiens appropriés. Pour que ce navire puisse être chargé dans le port roumain de Constanța, il doit attendre le transit de camions, de trains ou de barges sur le Danube en direction du port. Selon nos informations, un camion peut transporter entre 22 et 25 tonnes, un wagon de train 50 tonnes et une barge environ 2 000 tonnes. J'ai fait le calcul et je pense que, pour charger un navire de 30 000 tonnes, il nous faudrait probablement 1 200 camions.

Telle est la réalité sur le terrain depuis plus de huit mois que la guerre a éclaté : camion après camion, train après train et navire après navire vers les pays et les régions qui en ont cruellement besoin.

Afin d'accélérer ce processus, nous avons libéralisé au niveau bilatéral le fret et le transport routier en transit avec l'Ukraine, prêtant assistance aux navires battant pavillon ukrainien dans les ports roumains, adaptant la ligne de chemin de fer à voie large pour la connexion au transport de fret ferroviaire et facilitant l'accès au port de Galati sur le Danube. C'est ainsi que la Roumanie est devenue un important pays de transit pour les céréales ukrainiennes, et nous continuerons de fournir cette aide.

Les efforts de mon pays et les corridors de solidarité de l'Union européenne viennent compléter l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Cependant, cette initiative, négociée par le Secrétaire général en juillet, doit se poursuivre et être prolongée au-delà du mois de novembre, pour qu'encore plus de personnes puissent s'offrir du pain. Elle a tout notre soutien.

J'ajoute qu'en plus du concours que nous apportons à l'acheminement des céréales ukrainiennes, en tant que grand exportateur de céréales, nous continuons de mettre de vastes quantités de céréales roumaines à la disposition de nombreux États Membres de l'ONU. Nous jouons un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, et nous continuerons d'agir de manière responsable.

Il faut que les populations puissent continuer d'avoir accès à la nourriture à l'avenir. Nous devons éviter une crise alimentaire plus grave, qui porterait préjudice aux populations vulnérables du monde entier. La Roumanie est prête à appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général pour faire changer concrètement la vie des populations.

Pour terminer, j'insiste sur le fait que rien ne peut se substituer à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et que rien ne saurait vraiment compenser son absence.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Gonzato.

M. Gonzato (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous donner l'occasion de nous exprimer dans ce débat important. L'Union européenne apprécie vivement et soutient le travail accompli par le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspan en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire sous l'égide de l'ONU. Nous saluons également le rôle de la Turquie comme hôte du Centre de coordination conjoint.

L'intention de la Russie de suspendre sa participation à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est extrêmement préoccupante dans la mesure où cela ferait obstruction à l'exportation de céréales très nécessaires pour remédier à la crise alimentaire mondiale. La Russie est seule responsable de la crise de la sécurité alimentaire mondiale, qu'elle a causée par sa guerre d'agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine et par son blocus des ports maritimes ukrainiens.

L'accord négocié par l'ONU et les corridors de solidarité Union européenne-Ukraine changent sensiblement la donne en permettant l'exportation de céréales et de produits agricoles en provenance d'Ukraine vers les marchés mondiaux et les pays qui en ont le plus besoin, notamment dans la Corne de l'Afrique, ainsi que le Yémen et l'Afghanistan. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a jusqu'à présent permis d'amener plus de 9,5 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires sur les marchés mondiaux, comme l'ont déjà souligné nombre d'orateurs avant moi. Dans ce contexte, l'Union européenne a exporté 14 millions de tonnes de céréales vers des pays tiers, soit un niveau plus élevé que par le passé. Tous ces efforts ont contribué à faire baisser les prix alimentaires, et c'est ce qui importe, dans l'intérêt des pays en développement.

En réponse à mon collègue russe, je répète que l'essentiel du blé va aux pays les moins avancés, qui en obtiennent 19 %, et aux pays en développement, qui en obtiennent 47 %. D'après les estimations de l'ONU basées sur le modèle de la Banque mondiale, la réduction des prix des aliments de base a indirectement évité à quelque 100 millions de personnes de tomber dans l'extrême pauvreté. Par ailleurs, pour ce qui est de montrer combien nous sommes responsables en tant

qu'acteurs mondiaux et en tant que donateurs humanitaires majeurs, nous veillons à ce que les pays les plus touchés par la crise alimentaire aient accès aux denrées alimentaires et aux céréales nécessaires.

S'agissant des engrais, nous rappelons qu'ils ne sont pas soumis aux sanctions de l'Union européenne et que, comme l'a souligné la Secrétaire générale Gryns-pan, tout effet indirect possible a été contré par des mesures de lutte contre l'application excessive et au cas par cas. Nous sommes prêts à nous pencher sur tout cas qui nous serait signalé.

Depuis le début de sa guerre d'agression contre l'Ukraine, la Russie utilise la nourriture et la faim comme armes. Les actions délibérées de la Russie, y compris la destruction de stocks, la perturbation de la production et l'imposition de restrictions au moyen de quotas sur ses propres exportations de denrées alimentaires et d'engrais, exacerbent la crise de la sécurité alimentaire mondiale. Nous exhortons donc la Russie à revenir sur sa décision et à reprendre immédiatement la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire sous l'égide de l'ONU, qui est cruciale pour les moyens de subsistance de millions de personnes. Nous souscrivons résolument à l'appel du Secrétaire général en faveur de la prorogation de l'Initiative au-delà de sa période actuelle, qui prend fin en novembre.

Enfin, l'Union européenne et ses États membres restent pleinement mobilisés pour trouver une issue à la crise, et nous continuerons d'y répondre et d'appuyer l'acheminement régulier et en temps voulu des produits agricoles ukrainiens vers les marchés mondiaux.

La séance est levée à 13 h 45.